

Total Protein Plus

Date 22.8.2007

Date antérieure: -

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**1.1 Identification de l'article****1.1.1 Désignation commerciale**

Total Protein Plus

1.1.2 Code du produit

981826, 981827

1.2 Utilisation de la substance/de la préparation**1.2.1 Exprimé par écrit**

Réactif de diagnostic in vitro pour analyseur de chimie clinique.

1.3 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.3.1 Fournisseur**

Thermo Fisher Scientific Oy, Clinical Diagnostics Finland

1.3.2

Ratastie 2, P.O.Box 100

FI-01621 Vantaa

FINLAND

+358-9-329 100

+358-9-3291 0300

FI09215470

1.4 Téléphone en cas d'urgence**1.4.1 Numéro de téléphone, nom et adresse**

Thermo Electron S.A., Eragny Parc, BP 50249, 95615 Cergy Pontoise Cedex, France, 01 34 32 51 71

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**2.1 Composants dangereux**

2.1.1 Numéro CAS ou autre numéro	2.1.2 Nom chimique de la substance	2.1.3 Concentration	2.1.4 Classification
1310-73-2	hydroxyde de sodium	4.2 %	C; R35
7758-99-8	sulfate de cuivre x 5 H ₂ O	0.23 %	X, N; R22-36/38-50/53
6381-92-6	EDTA Na ₂	1.0 %	X; R22-36/37/38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Provoque des brûlures.

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Conseils supplémentaires**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.2 Inhalation

Mettre la victime à l'air libre.

Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

4.3 Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

4.4 Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Total Protein Plus

Date 22.8.2007

Date antérieure: -

4.5 Ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyen d'extinction approprié**

halons, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau

5.3 Dangers spécifiques

La combustion peut produire des émanations dangereuses pour la santé.

5.4 Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Vêtements résistant au feu ou combinaison complète de protection contre les agents chimiques et appareil d'aide à la respiration.

5.5 Méthodes particulières d'intervention

Le produit lui-même ne brûle pas.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles**

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Manipulation**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

7.2 Stockage

À conserver à l'écart des acides, métaux, peroxydes organiques et produits facilement inflammables.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Valeurs limites d'exposition****8.1.1**

6381-92-6 hydroxyde de sodium 2 mg/m³ (8 h)

7758-99-8 sulfate de cuivre x 5 H₂O 1 mg/m³ (8 h) Cu

8.2 Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle**

Porter des gants de protection.

8.2.1.1 Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

8.2.1.2 Protection des mains

gants imperméables en caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile/ gants en néoprène, gants en PVC ou autre matière plastique

8.2.1.3 Protection des yeux

S'il existe un risque d'éclaboussures, utiliser une visière de protection. Ne pas porter de lentilles de contact, s'il existe un risque d'éclaboussures dans les yeux.

Total Protein Plus

Date 22.8.2007

Date antérieure: -

8.2.1.4 Protection de la peau et du corps

Blouse, Tablier en caoutchouc ou en plastique

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Information générale (aspect, odeur)**

bleu, inodore, liquide

9.2 Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

9.2.1	pH	13
9.2.2	Point/intervalle d'ébullition	110-115°C
9.2.3	Point d'éclair	Non inflammable.
9.2.4	Inflammabilité (solide, gaz)	ne s'enflamme pas, mais ne supporte pas la combustion
9.2.5	Dangers d'explosion	
9.2.5.1	Limite inférieure d'explosivité	-
9.2.5.2	Limite supérieure d'explosivité	-
9.2.7	Pression de vapeur	-
9.2.8	Densité relative	~ 1040 kg/m ³
9.2.9	Solubilité	
9.2.9.1	Solubilité dans l'eau	complètement soluble
9.2.9.2	Liposolubilité (solvant-huile à préciser)	-
9.2.10	Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Trop faible pour être déterminé.

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Conditions à éviter**

Ne doit pas être conservé à la chaleur ou à proximité d'objets chauds.

10.2 Matières à éviter

acides, des métaux, matières organiques, des matières combustibles

10.3 Produits de décomposition dangereuxLa décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Hydrogène, par réaction avec les métaux.**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1 Toxicité aiguë**

-

11.2 Irritation primaire

Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

11.4 Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

11.5 Expérience chez l'hommeL'ingestion peut provoquer des douleurs à l'estomac, des œdèmes des lèvres, de la langue, de la bouche et de la gorge, des difficultés de déglutition, une augmentation de la fréquence cardiaque et une hypotonie.
Des éclaboussures dans les yeux peuvent entraîner le gonflement et la gangrène de la conjonctive et de la cornée, cette dernière devenant opaque et photosensible.
Corrosion/irritation cutanées**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1**

Total Protein Plus

Date 22.8.2007

Date antérieure: -

- 12.1.1 Toxicité aquatique**
hydroxyde de sodium:
20 à 100 mg/l d'hydroxyde de sodium dans l'eau peut tuer certains organismes aquatiques par élévation du pH.
Poisson: LC₅₀ = 33 - 100 mg/l, 48 h
sulfate de cuivre:
Informations concernant le sulfate de cuivre anhydre.: LC₅₀ = 0.1 - 2.5 mg/l, 96 h; très toxique
Cladocère. Puce d'eau: EC₅₀=0.024 mg/l, 48 h; très toxique
EDTA:
Poisson: LC₅₀=159 mg/l, 96 h
- 12.2 Mobilité**
hydroxyde de sodium:
Fortement soluble dans l'eau, diffuse dans un environnement contenant de l'eau.
- 12.3 Persistance et dégradabilité**
- 12.3.1 Biodégradation**
-
- 12.3.2 Dégradation chimique**
hydroxyde de sodium:
Subit une hydrolyse dans l'eau.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation**
Ne s'accumule pas dans les organismes.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Le produit doit être éliminé comme produit chimique de laboratoire conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	No ONU	UN1824
14.2	Groupe d'emballage	III
14.3	Transport terrestre	
14.3.1	Classe	8
14.3.2	No. de risque	-
14.3.3	Description des marchandises	hydroxyde de sodium
14.3.4	Autres Informations	-
14.4	Transport maritime	
14.4.1	IMDG	8/III UN 1824
14.4.2	Désignation officielle de transport	Sodium hydroxide solution
14.5	Transport aérien	
14.5.1	ICAO/IATA	8 UN 1824
14.5.2	Désignation officielle de transport	Sodium hydroxide solution

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Informations figurant sur l'étiquette de danger**
- 15.1.1 Lettre du symbole et des indications de danger des préparations**
Etiquetage CE 215-185-5
C Corrosif
- 15.1.2 Identification des composants sur l'étiquette de danger**
hydroxyde de sodium

Total Protein Plus

Date 22.8.2007

Date antérieure: -

15.1.3 Phrase(s) de risque

R34 Provoque des brûlures.

15.1.4 Phrase(s) de sécurité

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS**16.1**

R35 Provoque de graves brûlures.

R34 Provoque des brûlures.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16.4 Information complémentaire fournie par:

Code de la fiche technique santé-sécurité: D06190-02-01-MSDS-Total Protein Plus-FR

Entreprise mentionnée au point 1.3.

Dans la mesure de nos connaissances, les informations figurant dans cette notice sont correctes et complètes et sont proposées de bonne foi comme exactes. Elles caractérisent le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées. Elles ne garantissent pas les propriétés du produit.

16.5 Référence bibliographique

La fiche technique santé-sécurité du fabricant.

Ce produit a été évalué conformément aux directives 1967/548/EEC, 1999/45/EC et 2001/58/EC.

IATA Dangerous Goods Regulations

Date 22.08.2007**Signature** LMKo